



*Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais*

Siège social : 41 Rue Albert Camus 62000 ARRAS courriel : [presur01@federation-photo.fr](mailto:presur01@federation-photo.fr)

Entité de la

**FÉDÉRATION PHOTOGRAPHIQUE DE FRANCE**

5, rue Jules-Vallès - 75011 Paris - Tél : 01 43 71 30 40 - Fax : 01 43 71 38 77

e-mail : [fpf@federation-photo.fr](mailto:fpf@federation-photo.fr) - Site internet : <http://www.federation-photo.fr>



## Concours Régional Image Projetée Monochrome 2017-2018

### Nouvelles mesures adoptées en 2017 lors du congrès de la FPF

- Le concours IP monochrome devient un concours « classique » comme l'IP couleurs ou le papier monochrome ou papier couleurs.

Le passage en National se fera sur trois niveaux :

1. National 2
2. National 1
3. Coupe de France

#### Club de l'UR01 IP monochrome en Coupe de France 2017/2018:

- Nous n'en n'avons pas

#### Club de l'UR01 IP monochrome en National 1 2017/2018:

- Grand'angle 6.2

- **Nouveauté en 2018** : Les membres des clubs qui concourent en Coupe de France ou en National 1 peuvent participer au concours régional, à condition qu'ils ne fassent pas partie de la sélection de leur club pour la dite compétition nationale. Les photos qu'ils auront présentées pourront monter en National 2, en surnombre – « hors quota »- , pour peu qu'elles aient obtenu au moins la note la plus basse de la sélection régionale déterminée par le quota attribué à l'UR 01. Par contre, l'équipe qui pourrait ainsi monter, en surnombre, en National 2 ne pourra pas accéder au National 1.

#### Comme pour les autres concours Régionaux le classement se fera :

1. Classement photos
2. Classement auteurs
3. Classement club

Pour plus de renseignements Contactez

Patrick Quéтел Tél 03 66 61 17 62

par Email : [patphoto@sfr.fr](mailto:patphoto@sfr.fr)

***Le Commissaire Régional IP monochrome***

***Patrick Quéтел***